



{-----20 pieds/6,1m-----}

Le GROUPE fournit:

- MixRack Allen & Heath dLive CDM32 <https://www.allen-heath.com/ahproducts/dm32/>
- Console dLive Allen & Heath CTi1500 <https://www.allen-heath.com/ahproducts/cti1500/>
- Câble Ethernet Cat-5 longueur: 140 pieds (42m)
- 5 microphones pour voix
- 4 In-Ear Shure PSM900 506-542 MHz (André-Nicolas-Réjean-André G.)
- Filage XLR pour chacun des musiciens
- 1 Sonorisateur

Le DIFFUSEUR (organisateur) doit fournir :

- Piano électrique 88 notes. Touches balancées avec pédale de soutien (sustain) : Yamaha série P, Nord piano, Korg SV-1 **Pas de Roland**
- Sub 15-18 pouces si possible ou Amplificateur de basse 2X10, 4X10 or 1X15. Ampeg, David Eden, Mark Bass, Hartke
- Câble Ethernet si la distance est au-delà de 140 pieds (42,5m) entre la scène et la régie
- 1 moniteurs actif ou passif
- 7 trépieds-perches + 5 pinces(clips) de micro (SM-58) + 2 pieds ATLAS (base ronde)
- 15 XLR de 25 pieds (7,5m)
- 2 chaises droites sans bras



(Suite)

- 2 micros pour foule
- Son de façade (FOH): amplification à 3 voix stéréo, avec subs, de puissance suffisante pour la dimension de la salle. LE SON DE FAÇADE (FOH) DOIT ÊTRE OPÉRATIONNEL DÈS L'ARRIVÉE DU GROUPE
- **Le sonorisateur du groupe opérera la console audio de la salle pendant les tests de sons ainsi que pendant toute la durée du concert.**

LA SCÈNE:

La scène doit mesurer au moins:

- 22' à 24' (6,7 à 7,5m) de largeur
- 18' à 20'. (5,5, à 6m) de profondeur

La scène doit être munie d'un rideau de fond et 2 paires de pendorions. Si la scène est extérieure elle doit être couverte de façon convenable contre les intempéries pluie, soleil etc. La température sur scène ne doit pas être inférieure à 15° Celsius .

LA RÉGIE:

Prévoir un espace (table) pour installer les consoles de son et d'éclairage. La position de la console de son doit être au centre de la salle. Si le spectacle est à l'extérieur la régie doit être couverte de façon convenable pour protéger les équipements contre les intempéries pluie, soleil, etc.

HORAIRE: (suggestion)

L'horaire doit être validé avec le directeur technique Réjean Brunet. Prévoir **1 CHEF SON, 1 CHEF ÉLECTRIQUE (éclairagiste)** ainsi que **1 TECHNICIEN** pour aider au montage de l'éclairage et les équipements de son.

Un pré-accrochage de l'éclairage doit être effectué avant l'arrivée de l'équipe (voir plan d'éclairage)

13h00	Arrivée sonorisateur et éclairagiste, installation des équipements au sol et focus
15h00	Arrivée du groupe Le Vent du Nord
15h15	Installation
15h45 à 17h30	Test de son
17h30	Souper
19h00	Ouverture des portes
20h00	Spectacle en deux parties de 45 minutes



FONCTIONNEMENT: ces étapes doivent être effectuées avant l'arrivée du groupe

- Pré accrochage des lampes
- Mise en place du moniteur (Olivier)
- Mise en place des pieds de micros avec 5 pinces à micros (SM-58 clips)
- Mise en place des 2 micro de foule de chaque côté de la scène
- Mise en place des 2 chaises (Réjean et Simon)
- Mise en place des alimentations électriques 120-240 Volts pour **chacun** des musiciens

ÉCLAIRAGE:

L'éclairage doit être adapté pour la présentation d'un concert et doit être suffisant pour que les musiciens soient visible et mit en valeur. Une découpe en façade et et top sont nécessaires pour chacun des musiciens sur scène ainsi que des couleurs (bleu, rouge, orange, ambré). Des indications seront données sur place pour le bon déroulement du concert.

Note: Le câblage pour les moniteurs, instruments ainsi que pour l'électricité doit être passé par **l'arrière** de la scène pour libérer l'avant-scène.

1. LE GROUPE:

Le groupe Le Vent du Nord est constitué de **cinq (5)** musiciens et de **un (1)** technicien de son.

Nicolas Boulerice	Vielle à roue, piano, voix
André Brunet	Violon, pieds, voix
Réjean Brunet	Accordéon, basse, voix
Olivier Demers	Violon, pieds, voix
André Gagné	Guitare, bouzouki irlandais, voix
Sonorisateur (1)	

2. LOGE:

Le **DIFFUSEUR** s'engage à fournir à **l'ARTISTE une (1) ou deux (2)** loges dès l'arrivée de celui-ci et jusqu'à la fin de la soirée. La/les loge(s) doit être de grandeur suffisante pour recevoir **six (6)** personnes et doit être équipé(es) de table, chaises et/ou causeuse et qu'il y ait une salle de bain à proximité.



3. STATIONNEMENT:

Le **DIFFUSEUR** s'engage à fournir un minimum **UNE (1)** place de stationnement à proximité de l'entrée des artistes.

4. CATERING: Le **DIFFUSEUR** s'engage à fournir à **L'ARTISTE** à ses frais, la liste suivante dès l'arrivée du groupe.

- 6 repas chaud
- Eau potable accessible pour remplissage de bouteilles personnelles
- Eau gazéifiée
- 24 bouteille de bières artisanales (12 IPA + 12 blondes)
- 2 bouteille de vin rouge
- 1 bouteille de vin blanc
- Craquelins, fromages, croustilles, fruits et légumes coupés
- Café et thé
- 5 petites serviettes pour utiliser lors du concert (noires si possible)

NOTE: 1 musicien est allergique aux crevettes

CONTACTS:

Directeur technique Le Vent du Nord

Réjean Brunet

sono@leventdunord.com

1-514-791-6839

Coordonnateur de tournée

André Brunet

andre@leventdunord.com

1-514-378-0918

La compagnie du nord

Geneviève Nadeau, gérante

200-1028 du Rivage,

Saint-Antoine-sur-Richelieu, QUÉBEC, J0L1R0

1-450-909-0940

genevieve@leventdunord.com

Produits dérivés

Olivier Demers

olivier@leventdunord.com

1-514-240-6842

Merci d'avoir lu cette fiche technique et à bientôt pour le concert!